



Solidaires Unitaires Démocratiques Intérieur
Affilié à Solidaires Fonction Publique et
à l'Union Syndicale Solidaires

80 - 82 rue de Montreuil
75011 PARIS

www.sudinterieur.fr

sud.interieur@gmail.com

9 SEPTEMBRE 2015



SOLIDAIRES FONCTION PUBLIQUE, 144 BOULEVARD DE LA VILLETTE 75 019 PARIS
tél 01 58 39 30 20 fax 01 43 67 62 14 web www.solidaires.org mail coordfp@solidaires.org

www.solidaires.org

14 SEPTEMBRE 2015 VENEZ SOUTENIR VERONIQUE HURTADO A LA COUR D'APPEL DE MONTPELLIER

Par jugement du 19 mars 2015, le tribunal de grande instance de Perpignan a condamné notre déléguée syndicale Véronique HURTADO (en son absence), déjà révoquée de ses fonctions en septembre 2015, pour diffamation et injure envers un fonctionnaire de la police nationale dépositaire de l'autorité publique (M. Thierry ASSANELLI).

Elle a fait appel de cette décision. L'audience devant la cour d'appel de MONTPELLIER se tiendra le 14 septembre 2015, suite à au report décidé par la juridiction lors de l'audience du 1^{er} juillet dernier 2015 en raison de l'absence de son accusateur (1).

Sur le fond, ce qui est reproché à Véronique HURTADO, c'est d'avoir dénoncé des pratiques inadmissibles au sein du ministère de l'intérieur, comme notre syndicat l'a déjà fait dans d'autres situations : Brigitte BONELLO, Patrick CAHEZ, Laurent CUENCA, Nadia GAUTREAU, Philippe PICHON, Martine TESSIER, etc...

Sa révocation et les procédures pénales engagées à son encontre s'inscrivent dans une pratique généralisée - aussi bien dans le privé que dans le public - visant à faire « taire » tous ceux qui dérangent.

LA LIBERTE D'EXPRESSION N'A PAS DE PRIX VENEZ SOUTENIR VERONIQUE HURTADO LE 14 SEPTEMBRE 2015 A LA COUR D'APPEL DE MONTPELLIER

(1) En première instance, notre déléguée syndicale n'avait pas bénéficié de la même mansuétude puisque l'audience du 5 mars s'était quand même déroulée en son...absence